

SAINT-BRICE-COURCELLES

Transformer en lieux « agréables à vivre et à cultiver » les parcelles de jardin est l'objectif à atteindre dans les années à venir. L'agenda 21, cultures bio, protection de la faune, remplacer les vieux grillages par des haies naturelles, sont au programme de l'association bricocorcellienne des jardins familiaux. Dans la même optique la commune incite les jardiniers privés à pratiquer la même politique de réhabilitation de ces endroits qui étaient devenus au fil des ans de véritables dépotoirs.



> Les jardins familiaux veulent évoluer

Vieillots, désuets, parfois mal entretenus, envahies par des cabanes faites de brique et broc (parcelles privées), les qualificatifs ne sont pas flatteurs pour désigner ces terrains. L'héritage laissé par les jardins « ouvriers » a été déprécié par manque de moyens et aussi par l'indifférence et l'ignorance des utilisateurs et des propriétaires. L'environnement, la culture raisonnée, la protection

de la nature n'étaient pas une priorité dans les années d'après-guerre. Contrairement à nos pratiques, nos voisins allemands, belges, hollandais ont su mettre en valeur leurs petits lopins de terre. Depuis de nombreuses années à Saint-Brice-Courcelles, les jardins familiaux font aussi partie du paysage ; c'est même une vieille tradition puisqu'ils sont implantés sur d'anciennes terres maraîchères. L'actuelle équipe municipale en a pris conscience et œuvre pour la remise en valeur de ces lieux.

tration qui se présente ainsi ; Président : Gilles Dardart. Vice président : Dominique Brion (secteur Mont Hermé-Pasteur). Vice président : Patrick Marchandise (secteur Marais). Secrétaire : Yves René. Secrétaire adjointe : Jeanine Wunenburger. Trésorière : Marie-France Serre. Trésorier adjoint : Alain Garillon. Représentant des jardins privés des Marais : Michel Galand. Membre de droit représentant Reims Métropole : Stéphane Joly. Membre de droit représentant la commune de Saint-Brice-Courcelles : Alain Lalouette.

Nouveau conseil d'administration

Les jardiniers de l'association bricocorcellienne ont retroussé leurs manches. L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue récemment a en effet mis à jour les statuts et élu un nouveau conseil d'adminis-

Nouveaux objectifs

Les objectifs sont clairs : il s'agit de rendre ces jardins plus conviviaux et agréables à vivre. Bref, la requalification creuse son sillon. La création d'un jardin pilote, géré



← Le nouveau bureau de l'association autour du président Gilles Dardart.



En chiffres

171 : c'est le nombre de parcelles dont dispose l'association bricorcellienne des jardins familiaux. Le foncier appartient à Reims Métropole. Pour information 30 jardins sont disponibles. 15 euros est le prix de l'adhésion pour les nouveaux membres. La cotisation annuelle est de 6 euros et le prix de location est de 0,23 euros le mètre carré.

150 parcelles appartiennent à des propriétaires privés ; 15 à la commune de Saint-Brice-Courcelles ; 6 à Reims Métropole (gestion directe) et 24 louées pour l'euro symbolique au jardin du cheminot par la commune de Saint-Brice-Courcelles. Ces surfaces concernent uniquement le secteur des Marais de Courcelles. 100 hectares sont occupés par les jardiniers et un cultivateur. Au total ce sont environ 400 jardiniers qui cultivent leur parcelle sur le territoire de Saint-Brice-Courcelles.

er

par 3 à 5 jardiniers volontaires, a été évoquée ; des légumes anciens ou nouveaux pourraient y être cultivés. Il pourrait aussi servir de « jardin école » pour les enfants.

La municipalité, pour sa part, a comme projet la création de plusieurs jardins « emblématiques » (culture raisonnée, arrosage par éolienne, pose de nichoirs, haies naturelles). Une étude a été réalisée par un architecte-paysager. Le coût important oblige la municipalité à rechercher des

solutions moins onéreuses pour que ce projet puisse être réalisé.

Nouveaux moyens

Chargé de l'environnement depuis 2001 en qualité d'élus, Alain Lalouette explique que son rôle est d'aider les jardiniers à réaliser leurs objectifs. La commune donne un coup de pouce : réfection des chemins, mise à disposition gratuite d'un local destiné à entreposer le matériel de l'association, goudronnage des allées des parcelles du Mont Hermé, mise à disposition de bennes courant avril dans le cadre de la semaine

du développement durable, possibilité de louer gratuitement la salle des fêtes une fois par an pour y organiser soirée ou autre manifestation festive.

L'élus explique aussi que les services communaux, les bénévoles, des entreprises mandatées par la commune, des associations sportives, quelques jardiniers ont participé à l'enlèvement de plus de 840 tonnes d'ordures diverses sur la zone des jardins de Courcelles depuis 2002. Ce travail de longue haleine porte ses fruits : les parcelles sont de plus en plus fleuries et propres. Les fleurs n'empêchent pas les légumes de pousser ! En 2010 trois jardiniers privés ont été récompensés en participant à la manifestation des « Maisons fleuries » organisée par la ville. Les propriétaires des parcelles privées, les jardiniers sont tenus responsables de la propreté des lieux. Tout individu surpris à déposer des débris sera verbalisé et exclu sans appel. A noter que depuis quelques années les comportements ont changé ! Les jardiniers font la « police » Une réforme du règlement intérieur est en cours : avec en particulier la possibilité de mettre en place des petites serres sur la zone des Marais. Les tomates n'aiment pas la pluie ! ■

Renaissance des légumes anciens

L'eau vient à la bouche rien qu'en évoquant leur nom : baies de sureau, cardons, crosnes, ficoïdes, panais, salicornes, tétraones, topinambours... Ces légumes d'autrefois ont trouvé refuge dans le jardin potager « extraordinaire » d'Alain Huon qui les cultive dans une parcelle située dans le secteur des Marais. Dans sa famille, on est jardinier de père en fils. Sa marotte lui est venue en rencontrant Victor Renaud, un collectionneur de légumes anciens. Il a suivi son exemple en chinant dans les brocantes à la recherche de livres anciens traitant du sujet. Résultat, il a fini par constituer une véritable encyclopédie sur les variétés oubliées de graines et de plants d'arbres fruitiers. Toutes ces connaissances ont été rassemblées dans un livre, « Légumes anciens des potagers de la Champagne-Ardenne et de l'Aisne » aux éditions Dominique Guéniot.